

Analyse satellitaire, analyse
agroéconomique et étude
du profil migratoire des
zones d'agriculture urbaine
et périurbaine d'Abidjan



Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Cette publication a été possible grâce au soutien financier de la France, dans le cadre du projet « Protection et insertion de la main d'œuvre migrante et environnement dans l'agriculture urbaine et périurbaine au Sénégal et en Côte d'Ivoire ». Les opinions exprimées ici sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la France.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
Il Plateaux Vallon, 3ème tranche, Rue J 107, Lot 1605
Cocody 27 BP 739, Abidjan 27, Côte d'Ivoire
Tél. : +225 22 52 82 00
Courriel : iomabidjan@iom.int
Site Web : www.iom.int

Cette publication a été publiée sans avoir fait l'objet d'une édition officielle par l'OIM.

Photo de couverture : Travailleurs migrants bénéficiaires des projets-pilotes MITSA. © OIM 2023 / Mohamed Aly DIABATÉ

Citation requise : Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2023. *Analyse satellitaire - analyse agroéconomique et étude du profil migratoire des zones d'agriculture urbaine et périurbaine d'Abidjan*. OIM, Genève.

ISBN 978-92-9268-715-1 (PDF)
ISBN 978-92-9268-716-8 (imprimé)

© OIM 2023



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode) (CC BY-NC-ND 3.0 IGO).*

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Analyse satellitaire - analyse agroéconomique et étude du profil migratoire des zones d'agriculture urbaine et périurbaine d'Abidjan

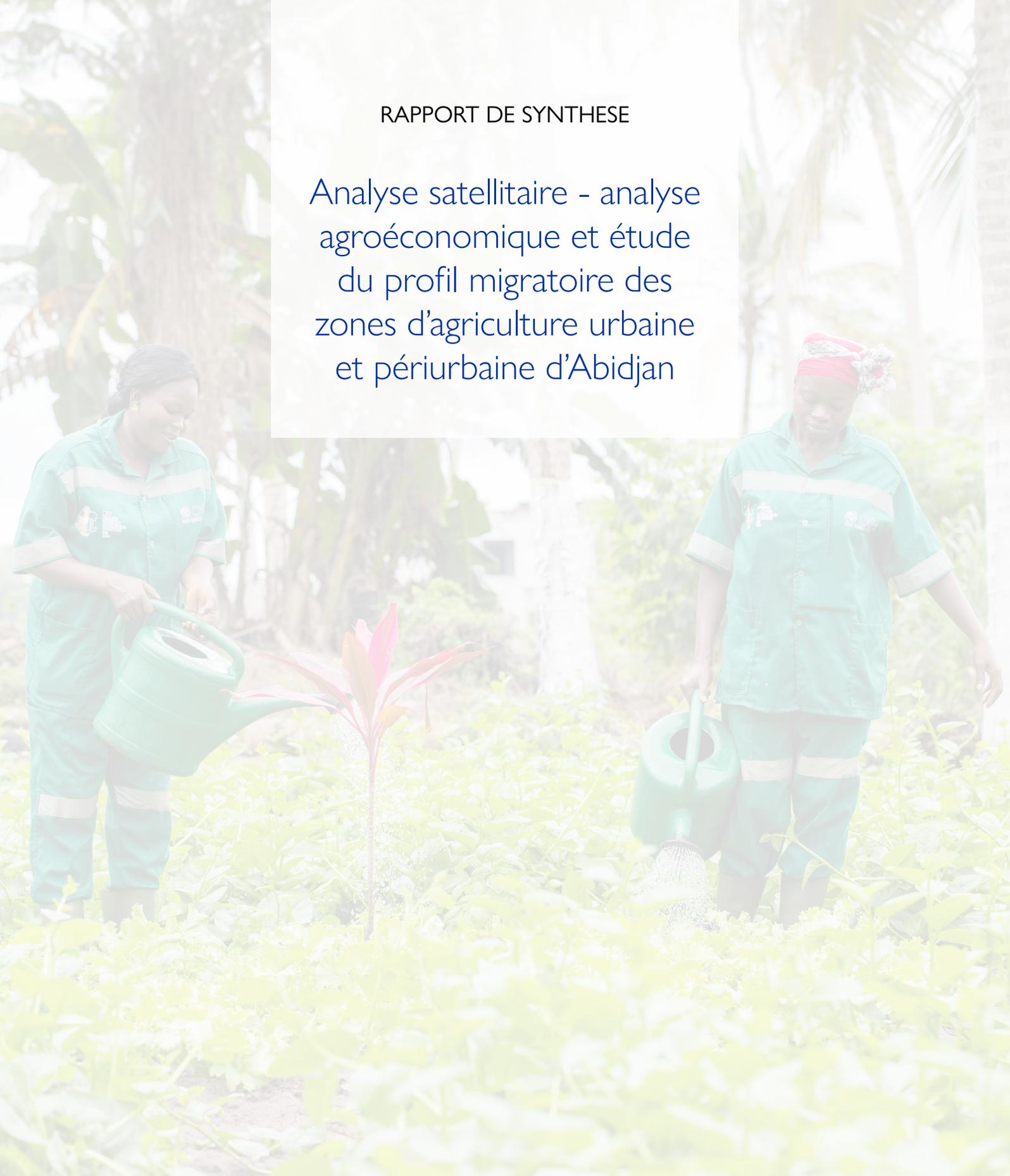


Table des matières

Acronymes	v
<hr/>	
Introduction	vii
<hr/>	
1. Analyse satellitaire des zones d'Agriculture urbaine et périurbaine de la ville d'Abidjan	1
<hr/>	
2. Analyse agroéconomique des principaux modèles d'agriculture urbaine et périurbaine pratiqués à Adiopodoumé, Anyama et Bingerville	3
<hr/>	
3. Profil migratoire des travailleurs migrants dans les zones urbaines et périurbaines à Adiopodoumé, Anyama et Bingerville	9
<hr/>	
4. Conclusion et recommandations	35
<hr/>	
References	37
<hr/>	

Acronymes

- AUP** : Agriculture urbaine et périurbaine
- BCEAO** : Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
- CMU** : Couverture Maladie Universelle
- COP15** : 15e Conférence des Parties de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
- FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- FGD** : Focus Group Discussion
- MITSA** : Projet « Protection et Intégration des Travailleurs Migrants et Environnement dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine au Sénégal et en Côte d'Ivoire »
- OIM** : Organisation internationale pour les migrations
- ONG** : Organisation non gouvernementale
- OIT** : Organisation internationale du Travail
- VRD** : Voirie et Réseaux Divers

« La pression de l'urbanisation et la dégradation des sols nous a obligé à trouver des alternatives si nous voulions continuer de pratiquer cette activité qui nous fait vivre ». Odette, comme de nombreux travailleurs migrants, subit les conséquences de l'urbanisation et du changement climatique sur son activité agricole. Le projet MiTSA permet d'effectuer un travail de valorisation du travail des migrants et souligne leur contribution à la résilience de ces territoires par le développement de solutions agro-écologiques innovantes. © OIM 2023 / Mohamed Aly Diabaté



Introduction

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA ou, plus couramment FAO, de par son sigle en anglais), la croissance rapide des villes dans le monde en développement met à rude épreuve les systèmes d'approvisionnement alimentaire urbains. L'agriculture – qui comprend l'horticulture, l'élevage, la pêche, la sylviculture, et la production fourragère et laitière – est de plus en plus absente des villes dans un contexte d'urbanisation galopante et de pression démographique. L'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) fournit des aliments frais, génère des emplois, recycle les déchets urbains, crée des ceintures vertes, et renforce la résilience des villes face au changement climatique.

Le projet « *Protection et insertion de la main d'œuvre migrante et environnement dans l'agriculture urbaine et périurbaine au Sénégal et en Côte d'Ivoire* » dénommé MITSA, a été lancé en marge de la conférence de la COP15 de la désertification, le 14 mai 2022, à Abidjan. Ce projet transnational, financé par le gouvernement français, et mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Côte d'Ivoire et au Sénégal, couvre plusieurs thématiques : migration de travail, agriculture urbaine et périurbaine, environnement et changement climatique. En associant la protection des travailleurs migrants et de l'environnement, ce projet vise plus concrètement à mettre en lumière l'apport positif de l'AUP à la résilience des territoires dans lesquels elle est exercée. Il cherche avant tout à montrer l'importance du rôle joué par les travailleuses migrantes et travailleurs migrants dans ce contexte, afin que cette réalité sociale de l'agriculture soit mieux prise en compte dans le développement d'actions concrètes, répondant de la manière la plus complète possible à la multiplicité des problématiques vécues dans les territoires urbains et périurbains au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

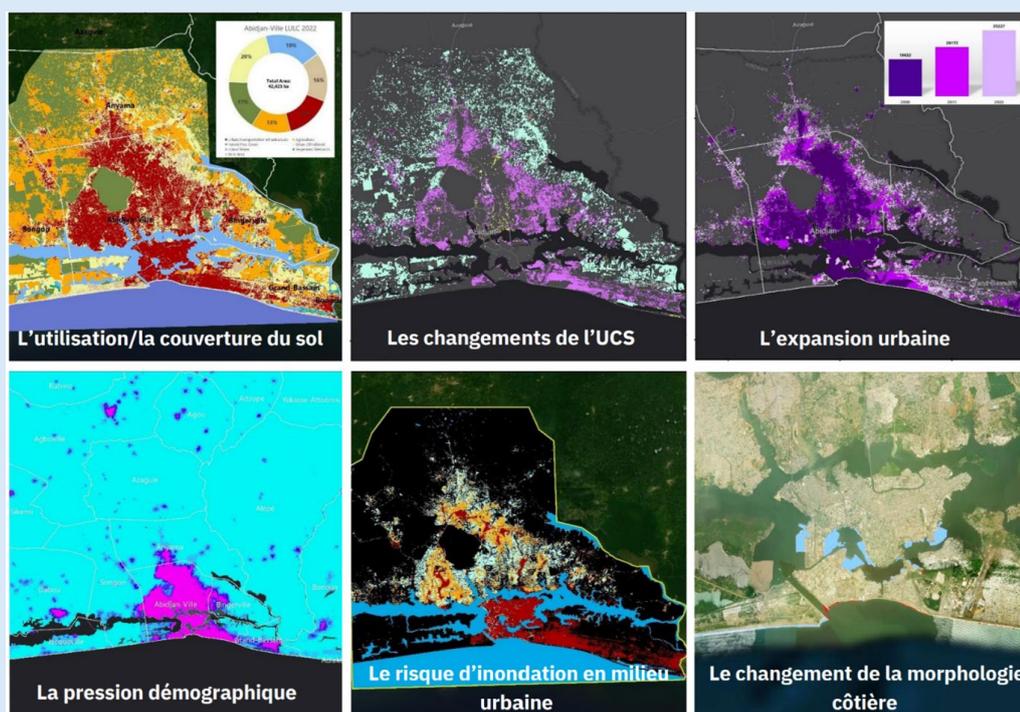
Le projet MITSA compte s'appuyer sur une recherche approfondie des zones d'agriculture urbaine et périurbaine au niveau des sous-préfectures d'Adiopodoumé, Anyama et Bingerville, afin de déterminer leur évolution, lors de ces deux dernières décennies, face aux différents facteurs environnementaux et socioéconomiques auxquels elles font face. Cette importante phase de recherche sera à la base des solutions pilotes qui seront proposées pour la survie et la viabilité de ces zones, source de résilience des communautés. Pour ce faire, l'OIM a mobilisé les acteurs et parties prenantes concernées à travers **un processus participatif**, notamment **la mise en place d'un comité de suivi**, et une contribution de tous à l'atteinte des objectifs visés par ce projet.

La première composante du projet est consacrée à un travail de recherche collaborative articulé autour de trois produits complémentaires que sont : **l'analyse satellitaire** ; **l'analyse agroéconomique** pour la caractérisation des principaux modèles agricoles des trois zones prioritaires identifiées dans le cadre de l'analyse satellitaire ; et **le profil migratoire des migrants travaillant dans l'AUP dans ces localités**.

Ce rapport final propose une **synthèse de ces trois études permettant de mettre en évidence les principaux résultats et de présenter les liens existants entre les trois documents**.

1. Analyse satellitaire des zones d'Agriculture urbaine et périurbaine de la ville d'Abidjan

Une analyse des données satellitaires a été réalisée, afin d'étudier l'évolution des zones urbaines et périurbaines d'Abidjan au cours des deux dernières décennies. La pression démographique, les vulnérabilités écologiques, la migration et la mobilité ont été abordés.



Source : Remote Sensing Solutions GmbH 2022.

Note : Ces cartes sont uniquement destinées à l'illustration. Les frontières, les noms indiqués et les désignations utilisées sur ces cartes n'impliquent pas une approbation ou une acceptation officielle de l'OIM.

L'analyse par satellite, complétée par d'autres informations géospatiales, a permis de dériver un large éventail d'aspects environnementaux et démographiques. **Toutes les couches d'information ont été analysées selon une approche des facteurs multiples afin d'identifier les zones urbaines et périurbaines, où l'agriculture est encore très présente et où le projet réalisera l'analyse agroéconomique et le profil migratoire.** Ces aspects ont été évalués sur la base des critères suivants :

l'utilisation / la couverture du sol (UCS), les changements de l'UCS, la croissance urbaine, la dégradation de l'environnement, la pression démographique, la migration et l'installation agricole. Cela permet une considération holistique comme soutien à la décision dans la définition des zones prioritaires spécifiques pour les activités et les interventions du projet.

Les trois sous-préfectures identifiées sont **Adiopodoumé, Anyama et Bingerville.**

2. Analyse agroéconomique des principaux modèles d'agriculture urbaine et périurbaine pratiqués à Adiopodoumé, Anyama et Bingerville¹

Carte 1. Sous-préfectures ciblées par le projet (OIM)



Source : IOM, 2023.

Note : Cette carte est uniquement destinée à l'illustration. Les frontières, les noms indiqués et les désignations utilisées sur ces cartes n'impliquent pas une approbation ou une acceptation officielle de l'OIM.

L'analyse satellitaire, première étape du projet, a permis d'identifier les trois zones prioritaires spécifiques pour les activités et les interventions du projet. Simultanément au profil migratoire des migrants travaillant dans l'AUP à Adiopodoumé, Anyama et Bingerville, une analyse agroéconomique des principaux modèles agricoles pratiqués

¹ Des données ont été collectées auprès d'informateurs clés et d'agriculteurs : la population totale enquêtée est composée de 89 migrants nationaux ; 72 migrants internationaux et 11 autochtones, soit une population totale enquêtée de 172 personnes.

a été menée dans ces localités. Cette dernière propose une analyse des systèmes de production, des systèmes de culture, et des vulnérabilités sociales, économiques et climatiques.

2.1. Système de production

	Adiopodoumé	Anyama	Bingerville
Accès au foncier	<p>Adiopodoumé subit un accroissement de la pression foncière due à l'immobilisation de vastes surfaces par les exploitations et à l'extension de la métropole d'Abidjan vers les aires agricoles de Songon.</p> <p>Les conséquences sont des conflits potentiels impliquant villages et communautés et l'impact sur les grandes exploitations.</p>	<p>La ville qui couvrait une superficie de 936 ha en 1987 est passée en 2018 à 2846 ha. Les espaces les plus couramment utilisés pour l'AUP sont les terrains situés à proximité des habitations, en bordure des routes ou des voies ferrées. La pratique agricole se fait sur des terrains non-bâti, les bas-fonds, en bordure de la route nationale Abidjan-Adzopé et en contre bas de la ligne du chemin de fer qui scinde la ville en deux parties.</p>	<p>Contrairement aux deux premières zones, Bingerville a vu son plan d'urbanisation approuvé. En s'étirant au travers des constructions immobilières, la ville a fini par grignoter l'espace agricole des villages périphériques, l'espace bâti passant de 400 ha en 1989 à plus de 1 000 ha en 2017. L'agriculture d'interstice est importante et consiste à exploiter les espaces libres entre les habitats ou même à l'intérieur de maisons inachevées pour la pratique du vivrier.</p>
Accès aux intrants	<p>Faible utilisation d'intrants : 85 % des enquêtés n'utilisent pas d'intrants / 15 % utilisent les engrais organiques</p>	<p>Faible utilisation d'intrants : 88 % des enquêtés n'utilisent pas d'intrants / 12 % utilisent les engrais organiques</p>	<p>Faible utilisation d'intrants : 89 % des enquêtés n'utilisent pas d'intrants / 12 % utilisent les engrais organiques</p>
Accès aux techniques	<p>En dehors de l'utilisation de semences améliorées, les engrais utilisés sont le résultat de compostage. Cette pratique doit être accompagnée d'analyse afin d'éviter les risques de déséquilibre et ainsi l'impossibilité d'une non-biodisponibilité des nutriments.</p> <p>La pratique de la jachère, efficace pour la gestion de la fertilité, est totalement abandonnée.</p> <p>La combinaison de l'usage de terres résiduelles et l'utilisation limitée des techniques de gestion de la fertilité menace la productivité de ces agriculteurs.</p>		
Force de travail	<p>La main d'œuvre est essentiellement familiale constituée par l'exploitant qui sollicite une main d'œuvre d'appoint rémunérée lors d'opérations plus ou moins contraignantes. L'entraide entre exploitants permet également d'assurer plusieurs opérations culturales.</p>		

2.2. Système de culture

	Adiopodoumé	Anyama	Bingerville
Choix des spéculations	<p>Prédominance de la production végétale avec une importance particulière accordée à l'horticulture, une faible proportion de producteurs combine la production végétale et animale, cette stratégie est reconnue comme une stratégie de gestion des risques (échecs) et de garantie de revenu.</p> <p>Faible représentation des cultures de rente, en voie de disparition pour les petits producteurs du fait de l'urbanisation.</p>		
Points distinctifs	<p>Le Plan d'aménagement d'Adiopodoumé n'a pas encore été approuvé. Adiopodoumé est une zone rurale sans noyau urbain. Présence depuis plusieurs dizaines d'années d'une forte communauté de migrants avec un très bon niveau de cohésion sociale et d'intégration. Il existe peu de concurrence entre agriculteurs migrants et autochtones.</p>	<p>Anyama est un vieux noyau urbain né de l'économie de plantation et du commerce du cola. Cette zone se caractérise par une production diversifiée et la présence d'espaces ruraux encore propices à l'activité agricole. Le Plan d'aménagement d'Anyama n'a pas fait l'objet d'approbation, favorisant le développement de quartiers sans VRD avec un accroissement des risques d'inondation et de précarisation des populations.</p>	<p>Bingerville est un vieux centre urbain datant de l'époque coloniale. La forte urbanisation soutenue pour sa grande proximité des quartiers administratifs et industriels en a fait un quartier dortoir. Développement d'une agriculture urbaine fortement intensive sur des parcelles de petites tailles. Bingerville connaît une forte attractivité avec des populations migrantes qui occupent certaines activités vitales pour les populations locales notamment la pêche, pouvant créer des sentiments de frustration et de spoliation auprès des populations locales.</p>

2.3. Vulnérabilités

	Adiopodoumé	Anyama	Bingerville
Sociale (Durabilité, qualité de l'environnement, sécurité et ou clarté foncière, niveau de conscience des risques)	<p>3 phénomènes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Urbanisation croissante : transformation de toute la zone en espace d'habitation et disparition des espaces agricoles, transformation des espaces inondables et non adaptés au développement de l'agriculture. • Perturbation des cycles de production et pression des prédateurs : changement des dates de l'installation des pluies et de leur intensité entraînant des échecs et augmentant la pression parasitaire. • Développement de stratégies de résilience face notamment à ces perturbations dont certaines sont liées au changement climatique : adoption de spéculations à cycle court pour raccourcir les circuits de commercialisation. 		
Économique (Pouvoir de négociation et d'épargne)	<p>Faible capacité d'épargne des producteurs du fait d'une faible productivité.</p> <p>Les charges fiscales, les coûts des semences qui ont augmenté, le loyer et la satisfaction des divers besoins, notamment l'alimentation journalière, renforcent cette contrainte. Peu nombreux sont ceux possédant un compte bancaire.</p> <p>Cela influe sur le niveau et la qualité des investissements réalisés pour la production. Le capital de production est souvent sommaire ce qui facilite un démantèlement en cas de nécessité de départ.</p> <p>Enfin, les producteurs ne sont pas structurés et ne bénéficient pas d'un important pouvoir de négociation face aux commerçants.</p>		

En conclusion, les principales spéculations d'Adiopodoumé, Anyama et Bingerville sont **les cultures vivrières, maraichères, l'hévéa, le palmier à huile et la papaye**. Les systèmes d'élevage se résument principalement à l'aviculture et à l'élevage de porcs. Ces petits exploitants commercialisent les récoltes principalement aux bords de leurs parcelles ou dans les principaux marchés proches des zones de production.

Les trois localités étudiées font face à une urbanisation forte. Ce phénomène réduit significativement les zones agricoles et obligent les producteurs à se tourner vers des terres marginales. Ces terres se caractérisent par un faible niveau de fertilité, souvent situées dans des zones inondables. En dehors des semences qui sont généralement achetées auprès de vendeurs agréés, **les producteurs ont un faible accès aux intrants, notamment aux engrais**, compte tenu de leur coût élevé.

En outre, l'absence de structure d'accompagnement empêche l'accès à des informations actuelles sur les stratégies de gestion de la fertilité et des bonnes pratiques agricoles. Face au fonctionnement du marché, l'absence d'une organisation formelle des producteurs hormis des formes d'entraide, réduit leur capacité de négociation vis-à-vis des commerçants.

Malgré une claire conscience des contraintes climatiques et environnementales, les producteurs disposent de très peu de moyens de réaction. Ils subissent les effets du changement climatique.

Enfin, on observe une augmentation des flux migratoires aussi bien d'autres régions de la Côte d'Ivoire (Nord, Ouest) que d'autres pays de la région (Togo, Bénin, Burkina Faso, Mali ou encore le Niger). Ces travailleurs migrants maîtrisent très souvent à leur arrivée des compétences dans les secteurs de l'artisanat (métiers du bâtiment) et de l'agriculture et sont très entreprenants. Cette situation peut être source de tensions avec les autochtones qui estiment faire face à une concurrence déloyale.

Recommandations :

Renforcement de capacité des acteurs

Si dans les localités étudiées, des Directions de l'agriculture y sont implantées, les producteurs déclarent cependant ne pas bénéficier d'un encadrement approprié. Compte tenu de la multiplicité des contraintes, l'organisation d'un accompagnement est indispensable. Par ailleurs, des organisations non gouvernementales (ONG) exercent dans ce domaine. Une contractualisation avec ces dernières et / ou une structure de vulgarisation permettrait de mettre à disposition les nombreuses innovations ayant cours dans le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine. Une bonne organisation de cette mesure pourrait aboutir à la conception de modules en production urbaine et périurbaine (pépinière, maraîchage, etc.) à dispenser dans les écoles d'agriculture.

Les formes d'agricultures adaptées

L'agriculture urbaine et périurbaine pourrait être pérennisée **en développant l'agriculture verticale et hors-sol capables de donner des rendements équivalents ou supérieurs sur des surfaces réduites**. En effet, les végétaux y poussent par hydroponie (hors sol), sur un substrat – sable, billes d'argile, laine de roche, etc. – irrigué au goutte à goutte par une solution composée d'eau distillée et de nutriments. Des modèles achevés et très modernes existent avec **l'utilisation de serres géantes qui annulerait l'usage des pesticides, les cultures étant à l'abri des insectes et des bactéries, autant que des aléas climatiques**. Plus largement, **les partisans des fermes verticales affirment qu'elles supprimeraient les effets néfastes de l'expansion urbaine, à savoir l'augmentation de la distance entre les lieux de production et les consommateurs, et donc celle du coût du transport, des gaspillages et des risques sanitaires**.

Inversement, **les produits frais et biologiques des fermes gratte-ciel seraient vendus sur place, ce qui éviterait les émissions de gaz carbonique (CO²) dues, actuellement, à leur acheminement et à leur réfrigération**. La multiplication de ces

édifices permettrait de faire retourner de nombreuses terres cultivées à leur état naturel et de **réduire la déforestation** liée à leur extension. Des formes intermédiaires de ces modèles existent, notamment les cultures sous tunnel. Il serait pertinent d'envisager le développement à grande échelle de telles initiatives. **L'implication des Conseils Régionaux et des Mairies permettrait un ancrage fort et durable.** Enfin les toits des grands bâtiments en construction dans ces villages pourraient, sous réserve de quelques adaptations, servir de support pour le développement de cette activité. Il faut dans ce cas, en plus des cultures vivrières, penser au développement des cultures ornementales (fleurs) pour prendre en compte cette demande de plus en plus croissante de tels produits lors de fêtes ou de cérémonies.

La prise en compte des risques de tensions entre autochtones et migrants

Toute initiative en vue d'aider les migrants devra tenir compte des populations locales autochtones. Un accompagnement des autorités locales dans la mise en œuvre des initiatives en leur possession pourrait constituer une porte d'entrée consensuelle.

3. Profil migratoire des travailleurs migrants dans les zones urbaines et périurbaines à Adiopodoumé, Anyama et Bingerville²

3.1. Les caractéristiques de travailleurs migrants

	Adiopodoumé		Anyama		Bingerville	
	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes
Nationalité	F : 96 % Burkina Faso H : 84 % Burkina Faso	Côte d'Ivoire	F : 33 % Burkina Faso / 61 % Mali H : 61 % Burkina Faso / 30 % Mali	Côte d'Ivoire	F : 47 % Burkina Faso / 44 % Mali H : 71 % Burkina Faso / 7 % Mali	Côte d'Ivoire
Pays de naissance	F : 55 % Burkina Faso / 45 % Côte d'Ivoire H : 56 % Burkina Faso / 33 % Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	F : 31 % Burkina Faso / 54 % Mali H : 59 % BF / 25 % Mali	Côte d'Ivoire	F : 44 % Burkina Faso / 41 % Mali H : 69 % Burkina Faso / 7 % Mali	Côte d'Ivoire

² Une méthode mixte a été privilégiée pour collecter les données permettant de réaliser le profil migratoire des travailleurs migrants dans l'AUP : 864 questionnaires administrés à 432 migrants internationaux et 432 migrants internes, 9 FGD avec des agriculteurs migrants et autochtones, des entretiens avec des informateurs clés.

	Adiopodoumé		Anyama		Bingerville	
	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes
Milieu de naissance	Urbain (77 % dont F : 69 % / H : 88 %)	Rural (56 % dont F : 73 % / H : 49 %)	Urbain (69 % dont F : 71 % / H : 67 %)	Rural (70 % dont F : 78 % / H : 67 %)	Urbain : 100 %	Urbain : 67 %
Âge	41 ans	37 ans	41 ans	36 ans	32 ans	33 ans
Sexe	F : 49 % / H : 51 %	F : 31 % / F : 69 %	F : 41 % / H : 59 %	F : 31 % / H : 69 %	F : 22 % / H : 78 %	F : 20 % / H : 80 %
Situation matrimoniale avant départ	F : Mariées (66 %) H : Célibataires (70 %)	F : Célibataires (59 %) H : Célibataires (77 %)	F : Mariées (56 %) H : Mariés (41 %)	F : Célibataires (42 %) H : Célibataires (49 %)	F : Mariées (69 %) H : Célibataires (71 %)	F : Célibataires (45 %) H : Célibataires (59 %)
Situation matrimoniale actuelle	F : Mariées (89 %) H : Mariés (81 %)	F : Mariées (73 %) H : Mariés (39 %)	F : Mariées (78 %) H : Mariés (53 %)	F : Mariées (54 %) H : Célibataires (40 %)	F : Mariées (69 %) H : Célibataires (49 %)	F : Mariées (66 %) H : Célibataires (48 %)
Nombre d'enfants à charge avant départ	F : 0 (83 %) H : 0 (78 %)	F : 0 (79 %) H : 0 : (76 %)	F : 0 (70 %) H : 0 (34 %)	F : 0 (51 %) H : 0 (32 %)	F : 0 (44 %) H : 0 (70 %)	F : 0 (46 %) H : 0 (62 %)
Nombre d'enfants actuel	F : 5 et + (48 %) H : 5 et + (29 %)	F : 3 ou 4 (20 %) H : 0 (24 %)	F : 5 et + (53 %) H : 5 et + (25 %)	F : 5 et + (38 %) H : 0 (26 %)	F : 5 et + (25 %) H : 0 (46 %)	F : 2 (38 %) H : 0 (43 %)
Niveau d'instruction	F : Aucun (69 %) H : Aucun (51 %)	F : Aucun (43 %) H : Primaire (32 %)	F : Aucun (59 %) H : École Coranique (40 %)	F : Aucun (53 %) H : Secondaire (49 %)	F : Aucun (62 %) H : Aucun (29 %)	F : Primaire (66 %) H : Secondaire (43 %)

	Adiopodoumé		Anyama		Bingerville	
	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes
Statut professionnel avant départ	F : Entrepreneur (37 %) / H : Employé (45 %)	F : Entrepreneur (30 %) / H : Entrepreneur (32 %)	F : Entrepreneur (48 %) H : Employé (61 %)	F : Entrepreneur (64 %) H : Employé (57 %)	F : Entrepreneur (38 %) / H : Employé (46 %)	F : Entrepreneur (59 %) H : Employé (63 %)
Secteur professionnel avant départ	F : Commerce (40 %) / Agriculture rurale (37 %) H : Agriculture rurale (25 %)	F : Commerce (57 %) H : Agriculture rurale (31 %)	Agriculture rurale : F (45 %) / H (25 %) - Commerce : F(42 %) / H(23 %)	Agriculture rurale : F (46 %) / H (19 %) - Commerce : F(34 %) /H(13 %)	F : Commerce (42 %) H : AUP (33 %)	F : Commerce (73 %) H : AUP (42 %)
Revenu mensuel avant installation dans la localité (en FCFA) ³	F : 25 000 à 50 000 (33 %) / H : 25 000 à 50 000 (40 %)	F : 25 000 à 50 000 (50 %) / H : 25 000 à 50 000 (34 %)	F : - 25 000 (62 %) H : 25 000 à 75 000 (57 %)	F : - 25 000 (56 %) H : 25 000 à 75 000 (74 %)	F : - 25 000 (58 %) H : - 25 000 (45 %)	F : - 25 000 (50 %) H : 25 000 à 50 000 (38 %)

Concernant la nationalité des migrants internationaux, ils sont principalement burkinabè et maliens (plus particulièrement les femmes) et nés dans leur pays d'origine. À Adiopodoumé, la part de migrants internationaux nés en Côte d'Ivoire est nettement plus élevée que dans les deux autres sous-préfectures, avec des enquêtés installés dans le pays depuis une plus longue période. Les migrants internationaux sont également plus nombreux à être nés en milieu urbain que les migrants internes qui ont déclaré à Adiopodoumé et Anyama être majoritairement nés en milieu rural.

³ 1 euro = 655.9570 FCFA selon le taux de change appliqué par la BCEAO le 23 mai 2023.

Les travailleurs migrants enquêtés sont âgés en moyenne entre 32 et 41 ans, les internationaux sont en moyenne plus âgés que les migrants internes, notamment les femmes. Concernant la situation matrimoniale, les femmes migrantes internationales étaient les plus nombreuses à être mariées avant leur départ de leur lieu de résidence habituelle pour suivre leur conjoint dans le cadre d'une **migration d'accompagnement dont elles ne seraient pas décisionnaires**. Les hommes, migrants internationaux et surtout internes sont les plus nombreux à être célibataires avant leur départ. Au moment de l'enquête, **la grande majorité des migrants internationaux sont mariés, mettant en évidence une migration s'inscrivant dans le cadre d'un projet familial**. Avant le départ pour la zone d'installation, la majorité des enquêtés n'avaient pas d'enfants à charge. Les enfants ont été conçus une fois installés, excepté pour les hommes migrants internes qui sont les plus nombreux à ne pas avoir d'enfants. De manière générale, les femmes ont un niveau d'instruction inférieure à celui des hommes. De plus, les migrants internes (surtout les hommes) ont un niveau d'instruction supérieur à celui des migrants internationaux.

Avant le départ du lieu de résidence habituelle, la majorité des femmes étaient entrepreneurs dans le commerce alors que les hommes étaient davantage employés dans l'agriculture, avec un revenu inférieur pour les femmes et inférieur au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) en Côte d'Ivoire.

3.2. Les vulnérabilités climatiques et environnementales

Adiopodoumé	Migrants internationaux	Migrants internes
Vulnérabilités climatiques dans le pays/région d'origine	6 % (inondations, sécheresse et urbanisation) avec impact négatif sur les activités professionnelles (100 % des femmes)	
Choix de la zone d'installation pour des raisons climatiques	Oui : F (27 %) : H (38 %)	Oui : F (14 %) : H (27 %)
	Richesse des ressources + risques de sécheresse et d'inondations plus faibles	
Vulnérabilités climatiques dans la zone de travail actuelle	Oui : 88 % dont F : 96 % et H : 81 %	Oui : 69 % dont F : 86 % et H : 62 %
Vulnérabilités climatiques actuelles	Inondations : F (96 %) / H (85 %) Urbanisation : F (40 %) / H (51 %) Dégradation terres : F (19 %) / H (36 %)	Inondations : F (76 %) / H (47 %) Urbanisation : F (55 %) / H (56 %) Dégradation terres : F (26 %) / H (11 %)
Impact négatif des vulnérabilités climatiques sur le travail	Oui : 88 % dont 96 % des femmes et 81 % des hommes	Oui : 69 % dont 84 % des femmes et 62 % des hommes

Adiopodoumé	Migrants internationaux	Migrants internes
Type d'impact des vulnérabilités climatiques sur le travail	<p>Baisse rendement : F (88 %) / H (92 %)</p> <p>Abandon cultures : F (96 %) / H (73 %)</p> <p>Disparition ressources (57 %) / H (63 %)</p> <p>Arrêt activité : F (37 %) / H (29 %)</p>	<p>Baisse rendement : F (97 %) / H (85 %)</p> <p>Abandon cultures : F (76 %) / H (48 %)</p> <p>Disparition ressources (54 %) / H (37 %)</p> <p>Arrêt activité : F (35 %) / H (37 %)</p>
Solutions pour faire face aux aléas climatiques	<p>Nouvelles méthodes de production : F (54 %) / H (71 %)</p> <p>Utilisation de produits chimiques : F (39 %) / H (33 %)</p> <p>Déplacement des zones de culture : F (34 %) / H (33 %)</p> <p>Pratiques innovantes : F (1 %) / H (1 %)</p>	<p>Nouvelles méthodes de production : F (59 %) / H (56 %)</p> <p>Utilisation de produits chimiques : F (23 %) / H (18 %)</p> <p>Déplacement des zones de culture : F (30 %) / H (21 %)</p> <p>Pratiques innovantes : F (2 %) / H (3 %)</p>

Anyama	Migrants internationaux	Migrants internes
Vulnérabilités climatiques dans le pays/région d'origine	15 % dont F : 3 % et H : 22 % (sécheresse, dégradation des terres, urbanisation et inondations) avec baisse de rendement et des revenus	1 %
Choix de la zone d'installation pour des raisons climatiques	Oui : F (2 %) / H (15 %)	Oui : 4 %
	Richesse des ressources + risques de sécheresse et d'inondations plus faibles	
Vulnérabilités climatiques dans la zone de travail actuelle	Oui : F (81 %) / H (40 %)	Oui : F (71 %) / H (31 %)
Vulnérabilités climatiques actuelles	<p>Inondations : F (85 %) / H (56 %)</p> <p>Urbanisation : F (44 %) / H (91 %)</p> <p>Dégradation terres : F (21 %) / H (41 %)</p>	<p>Inondations : F (97 %) / H (87 %)</p> <p>Urbanisation : F (53 %) / H (77 %)</p> <p>Dégradation terres : F (19 %) / H (35 %)</p>
Impact négatif des vulnérabilités climatiques sur le travail	Oui : 98 %	

Anyama	Migrants internationaux	Migrants internes
Type d'impact des vulnérabilités climatiques sur le travail	<p>Baisse rendement : F (94 %) / H (84 %)</p> <p>Abandon cultures : F (77 %) / H (69 %)</p> <p>Baisse salaire : F (42 %) / H (75 %)</p> <p>Arrêt activité : F (44 %) / H (53 %)</p>	<p>Baisse rendement : F (97 %) / H (87 %)</p> <p>Abandon cultures : F (72 %) / H (70 %)</p> <p>Baisse salaire : F (53 %) / H (63 %)</p> <p>Arrêt activité : F (53 %) / H (37 %)</p>
Solutions pour faire face aux aléas climatiques	<p>Nouvelles méthodes de production : F (53 %) / H (79 %)</p> <p>Déplacement des zones de culture : F (39 %) / H (54 %)</p> <p>Utilisation de produits chimiques : F (53 %) / H (39 %)</p> <p>Pratiques innovantes : F (27 %) / H (33 %)</p>	<p>Nouvelles méthodes de production : F (60 %) / H (82 %)</p> <p>Déplacement des zones de culture : F (44 %) / H (47 %)</p> <p>Utilisation de produits chimiques : F (51 %) / H (57 %)</p> <p>Pratiques innovantes : F (33 %) / H (38 %)</p>

Bingerville	Migrants internationaux	Migrants internes
Vulnérabilités climatiques dans le pays/région d'origine	<p>F : 0 % / H : 15 % (Sécheresse et urbanisation)</p> <p>Impact négatif sur les activités (baisse de rendement) et sur la décision de partir</p>	<p>F : 0 % / H : 10 % (Sécheresse et urbanisation)</p>
Choix de la zone d'installation pour des raisons climatiques	Oui : 6 % (Richesse des ressources naturelles + risques de sécheresse + faibles)	
Vulnérabilités climatiques dans la zone de travail actuelle	Oui : F (34 %) / H (46 %)	Oui : F (34 %) / H (51 %)
Vulnérabilités climatiques actuelles	<p>Urbanisation : F (91 %) / H (78 %)</p> <p>Inondations : F (45 %) / H (24 %)</p> <p>Pression sur les eaux de surface : 18 %</p>	<p>Urbanisation : F (80 %) / H (71 %)</p> <p>Inondations : F (30 %) / H (8 %)</p> <p>Pression sur les eaux de surface : F (40 %) / H (5 %)</p>
Impact négatif des vulnérabilités climatiques sur le travail	Oui : 100 %	

Bingerville	Migrants internationaux	Migrants internes
Type d'impact des vulnérabilités climatiques sur le travail	Baisse rendement : F (82 %) / H (92 %) Baisse salaire : F (73 %) / H (25 %) Arrêt activité : F (9 %) / H (39 %) Abandon cultures : F (18 %) / H (20 %)	Baisse rendement : F (80 %) / H (90 %) Baisse salaire : F (80 %) / H (31 %) Arrêt activité : F (30 %) / H (20 %) Abandon cultures : F (10 %) / H (7 %)
Solutions pour faire face aux aléas climatiques	Déplacement des zones de culture : F (66 %) / H (63 %) Nouvelles méthodes de production : F (19 %) / H (27 %)	Déplacement des zones de culture : F (66 %) / H (70 %) Nouvelles méthodes de production : F (7 %) / H (19 %)

Encadré 1.

Perception de l'impact du changement climatique sur les individus et les communautés

Sur la base des données collectées, il semblerait que les vulnérabilités climatiques n'aient pas été perçues par les enquêtés ou participants aux groupes de discussion comme une cause de leur départ mais comme une conséquence sur leur travail qui les aurait incités à partir du fait d'une baisse de rendement et/ou de revenus. Dès lors, si les enquêtés observent une augmentation de la sécheresse ou des inondations dans leur localité d'origine, ils ne font pas nécessairement le lien avec le changement climatique et vont développer des stratégies d'adaptation pour continuer à travailler sans prendre conscience de l'impact des changements climatiques sur leurs activités agricoles.

À titre d'exemple, les migrants internes sont seulement 1% à déclarer avoir connu des vulnérabilités climatiques dans leur région d'origine. Pourtant, au cours des échanges, ces derniers ont indiqué que les terres sont devenues de plus en plus sèches au cours de ces dix dernières années (notamment dans les zones de Oumé, Daoukro, Prikro et Duékoué) : « *On devrait même changer les cours de géographie qui nous ont été enseignés à l'école primaire, car les saisons et la végétation ont beaucoup changé du nord au sud du pays (...)* » Chez moi, à Prikro à l'est de la Côte d'Ivoire, les cultures que l'on pratiquait avant ne produisent plus assez à cause des quantités trop faibles ou trop abondantes des pluies. Donc nos parents qui sont restés au village sont obligés de se rabattre sur la culture du palmier à huile uniquement, car c'est lui qui résiste le plus ».

Ainsi, les enquêtés peuvent avoir conscience que le manque de pluie a eu un impact sur eux et leurs activités mais sans l'associer nécessairement au changement climatique, mettant en évidence les besoins d'information et de sensibilisation sur ces questions qui pourraient notamment leur être utiles afin de choisir une zone d'installation moins sujette aux vulnérabilités climatiques mais aussi de réduire l'impact environnemental de certaines de leurs pratiques de compensations mises en place telles que l'utilisation de produits chimiques.

Une très grande majorité de migrants enquêtés, avec une proportion plus importante de migrants internationaux, déclarent connaître des vulnérabilités climatiques et environnementales dans leur zone de travail. Les plus fréquemment citées sont les

inondations, l'urbanisation, la dégradation des terres ou encore la pression sur les eaux de surface.

Les femmes sont plus nombreuses à rencontrer des vulnérabilités climatiques et environnementales dans le cadre de leurs activités dans l'AUP, du fait des activités pratiquées telles que le maraîchage. **La gestion des ressources naturelles est affectée par ces risques climatiques et environnementaux venant perturber le mode de travail des migrants et les obligeant à se reconvertir dans une autre activité.**

Par ailleurs, pour compenser les baisses de rendement induites par le changement climatique, les travailleurs migrants enquêtés ont déclaré avoir **recours à des produits chimiques**, ce qui constitue également un problème majeur au niveau sanitaire et peut également être source de conflit, notamment dans le cadre de leur utilisation pour faciliter la pêche.

En outre, **la pression démographique et l'urbanisation galopante** sont citées comme des facteurs impactant grandement les activités des migrants travaillant dans l'AUP, réduisant les surfaces cultivables, appauvrissant les sols et renforçant l'afflux d'insectes nuisibles aux cultures maraîchères, notamment dans la sous-préfecture de Bingerville : *« Toutes les surfaces cultivables sont devenues des routes et des habitations. »*

Encadré 2.

Accès à l'eau, inondations, sécheresse, élévation du niveau de la lagune, etc. : l'eau au cœur des questions liées au changement climatique

La question de l'eau est au cœur des discussions menées avec les migrants internationaux et internes travaillant dans l'AUP dans les trois sous-préfectures sélectionnées que sont Adiopodoumé, Anyama et Bingerville.

Il ressort des échanges que le changement climatique affecte principalement la fourniture en eau pour l'arrosage des champs. En saison sèche, les terres deviennent arides nécessitant de puiser l'eau des puits pour arroser les champs. Les migrants internationaux affirment que les effets du changement climatique dans leur pays d'origine notamment le Mali se ressentent très fortement. Les terres seraient devenues plus dures et moins productives à cause des saisons sèches qui sont devenues plus longues, comme l'affirme ce travailleur migrant venu du Mali : **« La dernière fois que je suis allé rendre visite à ma famille au Mali, je n'ai trouvé que la poussière partout, tellement le sol est devenu dur. »**

*« Les femmes sont confrontées à l'appauvrissement de leurs sols, aux effets de l'inondation, à la sécheresse, à l'afflux d'insectes. En saison pluvieuse, l'eau occupe une partie des terres cultivables et la rétention d'eau détruit les plans de patates, on est obligé de reprendre tout le processus à zéro. (...) L'activité de l'AUP était très rentable par le passé car les terres étaient riches, ce qui favorisait une grande production contrairement à aujourd'hui. **Nous avons de plus en plus recours à l'utilisation des engrais, des pesticides et autres produits.** »*

(FGD avec les femmes migrantes à Anyama)

En saison des pluies, les champs sont inondés provoquant **l'arrêt total des activités en cas d'événements climatiques extrêmes, telles que de fortes inondations**. En outre, **même si les agriculteurs arrêtent de travailler en cas d'inondations, ils seraient obligés de continuer de verser le coût mensuel de la location des terres**. Lorsqu'il s'agit de la saison sèche, les champs doivent être irrigués avec de l'eau des puits et des forages, ce qui nécessite d'acheter des dizaines de mètres de tuyaux d'arrosage, augmentant ainsi les coûts de production. Les femmes semblent être davantage touchées que les hommes par les inondations.

« Les principaux problèmes climatiques que nous avons à Bingerville sont la perturbation des saisons de pluies avec de fortes pluies quand les agriculteurs s'y attendent le moins ou de faibles pluies au moment où la grande saison des pluies est attendue. Les pluies sont plus fortes maintenant et détruisent facilement les plants de salade. »

(FGD avec les hommes migrants à Bingerville)

De plus, dans la sous-préfecture de Bingerville, **le niveau de la lagune monte entraînant la disparition de nombreux champs sous les eaux. La gestion de l'eau est également devenue problématique pendant la saison sèche, les puits servant à arroser les cultures s'assèchent**. La montée des eaux de la lagune rendrait, par ailleurs, la lagune dangereuse, la profondeur n'en étant pas bien maîtrisée.

3.3. Le processus de décision et les motivations à la migration

Adiopodoumé	Migrants internationaux	Migrants internes
Raison du départ du pays / de la région d'origine	F : Rapprochement familial H : Recherche d'un emploi	
Raison du choix d'installation dans la zone	Présence famille : F (77 %) / H (36 %) Argent : F (23 %) / H (78 %) Opportunités professionnelles : F (17 %) / H (58 %)	Présence famille : F (75 %) / H (20 %) Argent : F (27 %) / H (81 %) Opportunités professionnelles : F (20 %) / H (68 %)
Influence dans la prise de décision de migrer	F : Conseil / obligation familiale Seuls : F (13 %) / H (51 %)	F : Conseil / obligation familiale Seuls : F (7 %) / H (48 %)
Aide reçue pour migrer	Oui : F (72 %) / H (52 %) Famille : F (94 %) / H (71 %) Amis : F (4 %) / H (32 %)	Oui : F (77 %) / H (40 %) Famille : F (100 %) / H (58 %) Amis : F (0 %) / H (43 %)
Type d'aide apportée avant le départ pour la zone d'installation	Titre transport : F (82 %) / H (68 %) Logement : F (49 %) / H (55 %) Travail : F (29 %) / H (76 %) Choix zone : F (47 %) / H (37 %)	Titre transport : F (79 %) / H (50 %) Logement : F (47 %) / H (78 %) Travail : F (29 %) / H (85 %) Choix zone : F (32 %) / H (40 %)
Voyage et arrivée seul(e)	F : 15 % : H : 70 %	F : 32 % / H : 72 %

Anyama	Migrants internationaux	Migrants internes
Raison du départ du pays / de la région d'origine	Argent : F (34 %) / H (93 %) Famille : F (42 %) / H (20 %)	Argent : F (53 %) / H (89 %) Famille : F (44 %) / H (7 %)
Raison du choix d'installation dans la zone	Argent : F (34 %) / H (93 %) Présence famille : F (42 %) / H (20 %) Opportunités professionnelles : F (10 %) / H (28 %)	Argent : F (53 %) / H (89 %) Présence famille : F (44 %) / H (7 %) Opportunités professionnelles : F (18 %) / H (21 %)
Influence dans la prise de décision de migrer	Seuls : F (8 %) / H (62 %) F : Migration d'accompagnement	Seuls : F (27 %) / H (72 %) F : Conseil de la famille
Aide reçue pour migrer	Oui : F (85 %) / H (25 %) Famille : F (100 %) / H (57 %) Amis : H (38 %)	Oui : F (73 %) / H (26 %) Famille : F (100 %) / H (46 %) Amis : H (46 %)
Type d'aide apportée avant le départ pour la zone d'installation	Logement : F (68 %) / H (81 %) Choix zone : F (62 %) / H (52 %) Titre transport : F (60 %) / H (48 %) Travail : F (14 %) / H (52 %)	Logement : F (48 %) / H (73 %) Choix zone : F (45 %) / H (35 %) Titre transport : F (73 %) / H (53 %) Travail : F (18 %) / H (54 %)
Voyage et arrivée seul(e)	F : 7 % : H : 47 %	F : 24 % : H : 44 %

Bingerville	Migrants internationaux	Migrants internes
Raison du départ du pays / de la région d'origine	F : Rapprochement familial H : Trouver un emploi + quête d'aventure (migrants internes)	
Raison du choix d'installation dans la zone	Argent : F (53 %) / H (82 %) Opportunités professionnelles : F (31 %) / H (73 %) Présence famille : F (53 %) / H (23 %)	Argent : F (62 %) / H (77 %) Opportunités professionnelles : F (38 %) / H (71 %) Présence famille : F (41 %) / H (10 %)
Influence dans la prise de décision de migrer	F : Migration d'accompagnement H : Prise de décision seuls	
Aide reçue pour migrer	Oui : F (85 %) / H (25 %) F : Famille : 63 % / H : Amis	Oui : F (86 %) / H (48 %) F : Famille : 63 % / H : Amis
Type d'aide apportée avant le départ pour la zone d'installation	Titre transport : F (90 %) / H (78 %) Logement : F (90 %) / H (59 %) Travail : F (34 %) / H (67 %) Choix zone : F (45 %) / H (38 %)	Titre transport : F (80 %) / H (55 %) Logement : F (92 %) / H (75 %) Travail : F (40 %) / H (85 %) Choix zone : F (36 %) / H (60 %)

Bingerville	Migrants internationaux	Migrants internes
Voyage et arrivée seul(e)	F : 16 % : H : 64 %	F : 7 % : H : 73 %

Les raisons du départ du pays ou de la région d'origine sont genrées. En effet, les femmes partent davantage dans le cadre d'un rapprochement familial, notamment les migrantes internationales, alors que les hommes quittent leur pays à la recherche d'un emploi et pour avoir de meilleures conditions salariales et de vie que dans leur lieu de résidence habituelle. Le choix de la zone d'installation a été influencé par les familles pour les femmes et par l'argent et les opportunités professionnelles pour les hommes. Ainsi, la présence de la famille dans la zone d'installation est plus importante pour les migrants internationaux que pour les migrants internes et plus important pour les femmes que pour les hommes.

« Le mariage est surtout la principale raison pour laquelle les femmes vivent dans cette zone. »
(FGD avec les femmes migrantes à Bingerville)

Les hommes ont majoritairement pris seuls la décision de partir alors que les femmes connaissent davantage une pression familiale et suivent leur mari dans le cadre d'une migration d'accompagnement. La majeure partie des hommes ont déclaré avoir voyagé seuls alors que la majorité des femmes ont voyagé en famille.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir reçu une aide pour migrer, principalement de la part de leur famille alors que les hommes ont davantage été aidés par des amis. Les types d'aide reçue les plus fréquemment cités par les travailleurs migrants enquêtés sont : acheter le titre transport, trouver un logement et un travail ou encore le choix de la zone d'installation.

La quasi-totalité des enquêtés ont déclaré que rien ne leur avait été demandé en échange de cette aide. Cependant, les discussions menées avec les migrants montrent qu'une certaine **contrepartie a pu être demandée une fois arrivés sur place, comme le fait de travailler gratuitement pour la personne qui les aurait aidés à voyager.**

3.4. La dynamique de la migration de travail et son évolution

	Adiopodoumé		Anyama		Bingerville	
	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes
Pays / région de résidence avant installation dans la zone	Côte d'Ivoire : F (49 %) / H (53 %) Burkina Faso : F (51 %) / H (40 %)	District autonome d'Abidjan (15 %)	Côte d'Ivoire : F (53 %) / H (26 %) Burkina Faso : F (24 %) / H (45 %) Mali : F (20 %) / H (21 %)	District autonome d'Abidjan (16 %)	Burkina Faso : F (38 %) / H (45 %) Côte d'Ivoire : F (28 %) / H (38 %) Mali : F (28 %) / H (4 %)	District autonome d'Abidjan (36 %)
Durée de résidence dans la zone	20 ans et plus : F (45 %) / H (36 %)	5 à 10 ans : F (32 %) / H (34 %)	20 ans et plus : F (44 %) / H (32 %)	20 ans et plus : F (36 %) / H (21 %) Moins 5 ans : F (19 %) / H (35 %)	F : 5 à 10 ans (49 %) H : Moins de 6 mois à 1 an (49 %)	F : 5 à 10 ans (34 %) H : Moins de 6 mois à 1 an (54 %)
Intention de rester dans la zone au moment du départ	Ne savait pas : F (76 %) / H (64 %)	Ne savait pas : F (84 %) / H (62 %)	Ne savait pas : 58 %	Ne savait pas : 56 %	Ne savait pas : F (97 %) / H (83 %)	Ne savait pas : F (86 %) / H (82 %)
Intention de retour dans le pays / région d'origine	Aucune		Aucune		Aucune	

Pour les migrants internationaux, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont les deux principaux pays de résidence avant l'installation à Adiopodoumé, Anyama ou Bingerville. La durée de résidence dans la zone varie en fonction de la localité et des catégories de migrants. En effet, les migrants internationaux enquêtés sont installés depuis plus longtemps dans la zone que les migrants internes. Avant de quitter le pays ou la région d'origine, la majorité des travailleurs migrants enquêtés ne savaient pas combien de temps ils allaient rester dans la nouvelle zone d'installation. Au moment de l'enquête, la totalité d'entre eux déclarent n'avoir aucune intention de rentrer dans le court et moyen terme.

« Nous sommes installés dans la zone depuis longtemps et nous avons été bien accueillis par les autochtones. La zone nous convient et nous ne souhaitons pas pour l'heure nous déplacer. On peut envisager de rentrer chez nous mais lorsque nous aurons les moyens et atteint nos objectifs. »

(FGD avec les femmes migrantes à Bingerville)

Par ailleurs, les femmes précisent également la décision de repartir ne leur appartient pas mais revient plutôt à l'homme pour celles qui sont mariées.

3.5. Le processus de recrutement des travailleurs migrants, les conditions de travail et salariales

Adiopodoumé	Migrants internationaux	Migrants internes
Aide dans la recherche de travail	Oui : 83 %	
Personnes ayant facilité la recherche de travail	Famille : F (80 %) / H (39 %) Amis : F (7 %) / H (39 %)	Famille : F (70 %) / H (39 %) Amis : F (27 %) / H (56 %)
Contrepartie pour cette aide	Aucune : F (80 %) / H (66 %)	Aucune : F (95 %) / H (68 %)
Connaissance de la zone d'installation avant départ	Oui : F (73 %) / H (68 %)	Oui : F (91 %) / H (68 %)
Connaissance du travail dans l'AUP	Non : 51 %	Non : 51 %
Raison du choix de l'AUP	Argent : F (52 %) / H (66 %) Opportunité : F (28 %) / H (52 %) Famille dans l'AUP : F (52 %) / H (25 %)	Argent : F (52 %) / H (66 %) Opportunité : F (28 %) / H (52 %) Famille dans l'AUP : F (52 %) / H (25 %)

Adiopodoumé	Migrants internationaux	Migrants internes
Type de contrat d'exploitation	Exploitants : F (94 %) / (81 %)	Exploitants : F (86 %) / (65 %)
Activités dans l'AUP	Maraîchage : F (77 %) / H (59 %) Agriculture : F (75 %) / H (51 %) Pépinière : F (70 %) / H (42 %) Élevage : F (1 %) / H (37 %)	Maraîchage : F (64 %) / H (22 %) Agriculture : F (39 %) / H (26 %) Pépinière : F (41 %) / H (19 %) Élevage : F (9 %) / H (62 %)
Principales tâches réalisées dans l'AUP	Arrosage ; Désherbage ; Vente ; Application d'engrais ; Récolte ; Préparation du terrain ; Plantation/Repiquage ; Semis ; Irrigation ; Traitement des récoltes	
Évolution de tâches depuis arrivée	Non (90 %)	
Tâches migrants/ autochtones	Différentes : 46 %	Différentes : 38 %
Connaissance des conditions de travail avant départ	Non : F (80 %) / H (58 %)	Non : F (75 %) / H (54 %)
Évaluation conditions de travail	Satisfaisantes	
Comparaison conditions de travail avant départ et actuelles	Meilleures : 85 %	
Nombre de jours travaillés/semaine	6 : F (45 %) / H (18 %) Tous les jours : F (38 %) / H (77 %)	6 : F (36 %) / H (13 %) Tous les jours : F (59 %) / H (85 %)
Nombre d'heures travaillées/jour	7 à 8h : F (42 %) / H (24 %) Plus de 10h : F (7 %) / H (21 %)	7 à 8h : F (46 %) / H (26 %)
Revenu mensuel actuel (FCFA)	25 000 – 75 000 F (55 %) / H : 23 % 125 000 – 200 000 et plus : F : 9 % / H 47 %	25 000 – 75 000 H : 31 % : F : 54 % 125 000 – 200 000 et plus : F : 16 % / H : 42 %
Connaissance du revenu avant départ	Non : F (93 %) / H (67 %)	Non : F (84 %) / H (60 %)
Évaluation revenu	Satisfaisant : F (83 %) / H (95 %) Évolution depuis arrivée (Oui : 49 %)	Satisfaisant : F (100 %) / H (92 %) Évolution depuis arrivée (Oui : 61 %)

Adiopodoumé	Migrants internationaux	Migrants internes
Envoi de fonds dans le pays / la région d'origine + montant mensuel en FCFA	Oui : F (80 %) / H (90 %) Transfert d'argent par téléphone F : - 25 000 / H : 25 000 – 75 000	Oui : F (82 %) / H (86 %) Transfert d'argent par téléphone F : - 25 000 / H : 25 000 – 75 000
Investissement dans le pays / la région d'origine	Oui : F (7 %) / H (49 %) Achat commerce (F) / Construction d'une habitation + achat de terrain (H)	Oui : F (5 %) / H (44 %) Achat commerce (F) / Construction d'une habitation + achat de terrain (H)
Intention d'investir dans le pays d'origine	Oui : F (47 %) / H (45 %)	Oui : F (73 %) / H (77 %)

Anyama	Migrants internationaux	Migrants internes
Aide dans la recherche de travail	Oui : F (95 %) / H (49 %)	Oui : F (87 %) / H (49 %)
Personnes ayant facilité la recherche de travail	Communauté : F (55 %) / H (43 %) Amis : F (34 %) / H (40 %) Famille : F (27 %) / H (14 %)	Communauté : F (59 %) / H (16 %) Amis : F (28 %) / H (65 %) Famille : F (21 %) / H (16 %)
Contrepartie pour cette aide	Rien : F (45 %) / H (74 %) Argent : F (46 %) / H (17 %)	Rien : F (95 %) / H (68 %) Argent : F (3 %) / H (20 %)
Connaissance de la zone d'installation avant départ	Oui : F (64 %) / H (68 %)	Oui : F (64 %) / H (76 %)
Connaissance du travail dans l'AUP	Oui : F (15 %) / H (49 %)	Oui : F (18 %) / H (69 %)
Raison du choix de l'AUP	Revenus intéressants et plus d'opportunités professionnelles que l'agriculture rurale	
Type de contrat d'exploitation	Exploitants : F (95 %) / H (66 %)	Exploitants : F (80 %) / H (59 %)
Activités dans l'AUP	Agriculture : F (64 %) / H (39 %) Maraîchage : F (37 %) / H (26 %) Élevage : F (0 %) / H (52 %) Pépinière : F (0 %) / H (2 %)	Agriculture : F (64 %) / H (34 %) Maraîchage : F (44 %) / H (33 %) Élevage : F (4 %) / H (36 %) Pépinière : F (2 %) / H (6 %)

Anyama	Migrants internationaux	Migrants internes
Principales tâches réalisées dans l'AUP	Vente ; Désherbage ; Récolte ; Application d'engrais ; Arrosage ; Préparation du terrain ; Semis ; Traitement des récoltes ; Plantation / Repiquage ; Irrigation	
Évolution de tâches depuis arrivée	Non (90 %)	
Tâches migrants/ autochtones	Différentes (60 %) car possession de la terre par les autochtones	
Connaissance des conditions de travail avant départ	Non : F (85 %) / H (67 %)	Non : F (76 %) / H (52 %)
Évaluation conditions de travail	Satisfaisantes (95 %)	Satisfaisantes (92 %)
Comparaison conditions de travail avant départ et actuelles	Meilleures : F (83 %) / H (98 %)	Meilleures : F (84 %) / H (94 %)
Nombre de jours travaillés/semaine	6 : F (51 %) / H (25 %) Tous les jours : F (15 %) / H (61 %)	6 : F (67 %) / H (32 %) Tous les jours : F (16 %) / H (48 %)
Nombre d'heures travaillées/jour	5h et moins : F (46 %) : H (54 %)	5h et moins : F (44 %) : H (49 %)
Revenu mensuel actuel (FCFA)	25 000 – 75 000 : F (54 %) / H (25 %) 125 000 – 200 000 et plus : F (27 %) / H (43 %)	25 000 – 75 000 : F (49 %) / H (20 %) 125 000 – 200 000 et plus : F (22 %) / H (35 %)
Connaissance du revenu avant départ	Non : F (93 %) / H (84 %)	Non : F (89 %) / H (64 %)
Évaluation revenu	Satisfaisant : F (92 %) / H (98 %) Augmentation depuis arrivée (Oui : 62 % dont F (78 %) / H (51 %))	Satisfaisant : F (87 %) / H (91 %) Augmentation depuis arrivée (Oui : 51 % dont F (73 %) / H (40 %))
Envoi de fonds dans le pays / la région d'origine	Oui (82 % dont F (71 %) / H (89 %)) Transfert par téléphone (90 %) F : - 25 000 / H : 25 000 – 75 000	Oui (85 %) dont F (69 %) / H (93 %) Transfert par téléphone (90 %) F : - 25 000 / H : 25 000 – 75 000

Anyama	Migrants internationaux	Migrants internes
Investissement dans le pays / la région d'origine	Oui : F (8 %) / H (56 %) Construction d'une habitation + achat de terrain + ferme / élevage (H)	Oui : F (11 %) – 25 000 / H (37 %) Construction d'une habitation + achat de terrain + ferme / élevage (H)
Intention d'investir dans le pays d'origine	Oui : F (47 %) / H (45 %)	Oui : F (65 %) / H (90 %)

Bingerville	Migrants internationaux	Migrants internes
Aide dans la recherche de travail	Oui : F (81 %) / H (88 %)	Oui : F (62 %) / H (74 %)
Personnes ayant facilité la recherche de travail	Amis : F (19 %) / H (50 %) Communauté : F (54 %) / H (36 %) Famille : F (27 %) / H (31 %)	Amis : F (44 %) / H (73 %) Communauté : F (39 %) / H (4 %) Famille : F (6 %) / H (22 %)
Contrepartie pour cette aide	Rien : F (85 %) / H (98 %) Argent : F (0 %) / H (13 %)	Rien : F (100 %) / H (93 %) Argent : F (0 %) / H (6 %)
Connaissance de la zone d'installation avant départ	Oui : F (81 %) / H (64 %)	Oui : F (83 %) / H (78 %)
Connaissance du travail dans l'AUP	Oui : F (34 %) / H (55 %)	Oui : F (41 %) / H (70 %)
Raison du choix de l'AUP	Opportunités professionnelles (54 %) Revenus intéressants (45 %)	Opportunités professionnelles (38 %) Revenus intéressants (49 %)
Type de contrat d'exploitation	Exploitants : F (88 %) / H (46 %)	Exploitants : F (76 %) / H (41 %)
Activités dans l'AUP	Maraîchage : F (44 %) / H (74 %) Agriculture : F (34 %) / H (32 %) Élevage : F (3 %) / H (17 %) Pépinière : F (0 %) / H (19 %)	Maraîchage : F (45 %) / H (22 %) Agriculture : F (21 %) / H (9 %) Élevage : F (14 %) / H (79 %) Pépinière : F (0 %) / H (3 %)
Principales tâches réalisées dans l'AUP	Vente ; Plantation/Repiquage ; Désherbage ; Préparation du terrain ; Récolte ; Application d'engrais ; Arrosage ; Semis ; Traitement des récoltes ; Irrigation	
Évolution de tâches depuis arrivée	Non (95 %)	

Bingerville	Migrants internationaux	Migrants internes
Tâches migrants / autochtones	Différentes (70 %)	
Connaissance des conditions de travail avant départ	Non : F (81 %) / H (62 %)	Non : F (76 %) / H (42 %)
Évaluation conditions de travail	Satisfaisantes (74 %)	Satisfaisantes (73 %)
Comparaison conditions de travail avant départ et actuelles	Meilleures : 69 %	Meilleures : 67 %
Nombre de jours travaillés/semaine	Tous les jours : F (44 %) / H (90 %)	Tous les jours : F (31 %) / H (84 %)
Nombre d'heures travaillées/jour	10h et plus : F (47 %) / H (23 %) 8 à 9h : F (6 %) / H (53 %)	6 à 7h : F (48 %) / H (28 %) 10h et plus : F (31 %) / H (31 %)
Revenu mensuel actuel (FCFA)	25 000 – 75 000 : F (94 %) / H (59 %) 125 000 – 200 000 et plus : H (12 %)	25 000 – 75 000 : F (86 %) / H (58 %) 125 000 – 200 000 et plus : H (15 %)
Connaissance du revenu avant départ	Non : F (91 %) / H (71 %)	Non : F (79 %) / H (44 %)
Évaluation revenu	Satisfaisant : F (66 %) / H (71 %)	Satisfaisant : F (62 %) / H (68 %)
Envoi de fonds dans le pays / la région d'origine	Oui (72 % dont F (63 %) / H (75 %)) Moins 25 000 FCFA / mois Transfert par téléphone	Oui (79 % dont F (86 %) / H (77 %)) Moins 25 000 FCFA / mois Transfert par téléphone
Investissement dans le pays / la région d'origine	Oui : F (34 %) – 25 000 / H (33 %) 25 000 – 75 000 FCFA / Mois Éducation / Santé / Famille	Oui : F (21 %) – 25 000 / H (37 %) 25 000 – 75 000 FCFA / Mois Éducation / Santé / Famille
Intention d'investir dans le pays d'origine	Oui : 95 %	

La grande majorité des travailleurs migrants ont été aidés dans leur recherche de travail dans la zone d'installation. Les femmes ont davantage été aidées par la famille ou la communauté et les hommes par les amis ou la communauté. La majeure partie des enquêtés déclarent ne rien avoir fourni en échange de cette aide, or cette perception peut sembler biaisée.

Encadré 3.

Perception de la contrepartie donnée en échange de l'aide à trouver du travail dans la zone d'installation au moment du départ du pays d'origine

Suite aux échanges avec les travailleurs migrants, notamment internationaux, **la perception de la contrepartie à fournir en échange de cette aide à trouver un emploi peut être influencée par le fait que certaines pratiques ont été complètement intégrées dans les habitudes des migrants de la sous-région souhaitant migrer en Côte d'Ivoire pour y trouver un emploi.** En effet, les FGD montrent que nombreux sont les migrants internationaux à avoir été recrutés directement dans leur village d'origine, notamment au Burkina Faso, par des compatriotes déjà installés en Côte d'Ivoire. Ces nouveaux migrants seront pris en charge par ceux déjà présents en Côte d'Ivoire, leur transport, leur nourriture et leur logement seront payés et ils travailleront gratuitement sur une période d'un ou deux ans pour la personne qui les a fait venir en Côte d'Ivoire et qui exploite lui-même une terre qu'il loue aux autochtones.

Le recrutement par abus de vulnérabilité et l'inhabilité d'avoir un salaire sont des indicateurs d'exploitation par le travail. Ils mettent le travailleur migrant dans une situation de servitude, en péril de pires formes d'exploitation par le travail et sexuelle et d'enfreinte de ses droits humains.

Par ailleurs, en termes **d'intermédiation en lien avec le travail**, la diaspora déjà présente dans la zone d'installation semble jouer un rôle important et influencer la décision de partir et le choix de la zone d'installation.

La plupart des enquêtés avaient connaissance de la zone dans laquelle ils allaient s'installer en Côte d'Ivoire avant leur départ du pays ou de la région d'origine. Dans une migration d'accompagnement, les femmes étaient moins nombreuses que les hommes à savoir qu'elles allaient travailler dans l'AUP. L'AUP a été choisie car elle présenterait de meilleures opportunités professionnelles avec des perspectives de revenus intéressants.

Les migrants internationaux sont plus nombreux à être exploitants que les migrants internes et les femmes plus nombreuses que les hommes.

Les enquêtés étaient peu nombreux à connaître les conditions de travail et salariales avant leur départ. Ils expriment un niveau assez élevé de satisfaction face à **ces conditions qui sont meilleures que celles qu'ils pouvaient avoir dans leur pays d'origine, atteignant ainsi leur objectif de migration économique en vue de meilleures conditions de vie.** Les femmes déclarent des revenus moins importants que ceux des hommes.

Par ailleurs, la grande majorité des travailleurs migrants enquêtés réalisent des activités à deux niveaux de la chaîne de valeur de l'AUP : la production et la commercialisation de ce qu'ils produisent. Ils ne sont, par contre, pas du tout investis dans la transformation de ce qu'ils produisent⁴.

En outre, **les femmes ont déclaré que les enfants venaient les aider pendant leur temps libre dans leurs activités maraîchères, participant au désherbage et au piquetage, le plus souvent à partir de l'âge de 5 ans jusqu'à 10 ans. À Bingerville, les femmes ont précisé que leurs enfants âgés de 12 à 17 ans les aident pour le désherbage, l'arrosage des plantes pendant les congés et sont rémunérés.**

« Ce sont nos enfants et les enfants des femmes migrantes qui viennent nous aider dans nos activités de préparation de l'attiéké. Ces enfants le font comme un job de vacances. Ils sont rémunérés par jour soit 2500 par jour. Quand ce sont nos propres enfants, ils ne sont pas rémunérés. »

(FGD avec les femmes autochtones à Bingerville)

Enfin, la majorité des femmes et des hommes enquêtés envoient de l'argent à leur famille restée dans le pays ou la région d'origine, principalement par transfert téléphonique. Les hommes envoient des montants plus élevés du fait de leurs revenus plus importants. De manière générale, les hommes sont plus nombreux que les femmes à pouvoir investir dans leur pays / région d'origine, principalement dans l'achat de terrain et/ou la construction d'habitation. La plupart des enquêtés n'ayant pas encore investi dans leur pays / région d'origine, souhaitent le faire lorsqu'ils en auront les moyens.

⁴ À titre d'exemple, l'attiéké est entièrement produit, transformé et vendu par les femmes autochtones.

3.6. L'accès des travailleurs migrants aux services sociaux de base

	Adiopodoumé		Anyama		Bingerville	
	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes
Scolarisation enfants 6-16 ans	Oui : 97 % Public + privé	Oui : 99 % Public + privé	95 % (Établissement public)		99 % (Établissement public (95 %))	
Accès à un centre de santé fonctionnel + Pharmacie/ dépôt de médicaments	Oui : 98 %	Oui : 100 %	Oui : 100 %		Oui : 100 % centre de santé Oui : 94 %	Oui : 100 %
Souscription à la CMU	Oui : F (10 %) / H (14 %)	Oui : F (14 %) / H (32 %)	Oui : F (10 %) / H (26 %)	Oui : F (20 %) / H (43 %)	Oui : 1 %	Oui : 5 %
Accès à l'eau potable	Oui : 99 %	Oui : 97 %	Oui : 99 %		Oui : F (69 %) / H (61 %)	Oui : F (83 %) / H (87 %)
Accès à des latrines/ toilettes	Oui : 95 %	Oui : 94 %	Oui : 99 %		Oui : F (63 %) / H (44 %)	Oui : F (86 %) / H (65 %)
Accès aux services d'une Mairie	Oui : 97 %	Oui : 99 %	Oui : 100 %		Oui : 90 %	Oui : 100 %
Accès à une représentation diplomatique	Oui : 99 %		99 %		Oui : F (94 %) / H (79 %)	

	Adiopodoumé		Anyama		Bingerville	
	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes
Déclaration des naissances de leurs enfants biologiques	Oui : 90 % (Mairie et représentation diplomatique)		Oui : 100 % (Mairie et représentation diplomatique)		Oui : 95 % (Mairie et représentation diplomatique)	
Déclaration des décès survenus dans la zone	Oui : 100 %		Oui : 80 % (Mairie et représentation diplomatique)		Oui	
Accès à un centre social	Oui : 91 %	Oui : 99 %	Oui : 100 %		Oui : F (56 %) / H (63 %)	Oui : F (86 %) / H (73 %)
Accès à l'électricité	Oui : 100 %		Oui : 100 %		84 %	92 %

Au sein des trois sous-préfectures enquêtées dans le cadre de ce profil migratoire, femmes comme hommes, affirment avoir un très bon accès aux services sociaux de base au même titre que les autres habitants de la zone, sans aucune forme de discrimination entre autochtones, allochtones et allogènes.

3.7. Le niveau de cohésion sociale et les capacités d'organisation des travailleurs migrants

Adiopodoumé	Migrants internationaux	Migrants internes
Qualité des relations entre migrants et autochtones	Très bonnes : F (46 %) / H (41 %) Bonnes : F (50 %) / H (58 %)	Très bonnes : F (41 %) / H (59 %) Bonnes : F (48 %) / H (37 %)
Conflits migrants / autochtones	Non : 99 %	
Participation des migrants aux événements communautaires avec les autochtones	Oui, régulièrement : F (58 %) / H (49 %) Oui, parfois : F (32 %) / H (40 %)	Oui, régulièrement : F (27 %) / H (61 %) Oui, parfois : F (48 %) / H (31 %)
Violences dans le cadre du travail	Oui : F (17 %) / H (19 %) Violence physiques / Exploitation	Oui : F (9 %) / H (7 %)
Représentation par un comité/une organisation	Oui : 99 %	
Mécanismes/lieux d'expression	Comités : 99 % Groupes communautaires : F (34 %) / H (23 %) Groupes religieux : F (21 %) / H (22 %)	Comités : F (98 %) / H (99 %) Groupes communautaires : F (30 %) / H (35 %) Groupes religieux : F (32 %) / H (29 %)
Structures de gestion de conflits entre migrants et autochtones	Oui : F (96 %) / H (89 %) Chefferie traditionnelle / autorités	Oui : F (98 %) / H (88 %) Chefferie traditionnelles /autorités

Anyama	Migrants internationaux	Migrants internes
Qualité des relations entre migrants et autochtones	Très bonnes : F (20 %) / H (5 %) Bonnes : F (69 %) / H (61 %)	Très bonnes : F (20 %) / H (6 %) Bonnes : F (62 %) / H (59 %)
Conflits migrants / autochtones	Non : 99 %	
Participation des migrants aux événements communautaires avec les autochtones	Oui, parfois : F (75 %) / H (67 %) Oui, régulièrement : F (3 %) / H (2 %)	Oui, parfois : F (60 %) / H (57 %) Oui, régulièrement : F (4 %) / H (1 %)
Violences dans le cadre du travail	Non : 85 %	

Anyama	Migrants internationaux	Migrants internes
Représentation par un comité/une organisation	Oui : 99 %	
Mécanismes/lieux d'expression	Groupes religieux : F (83 %) / H (87 %) Comités : F (63 %) / H (64 %) Groupes communautaires : F (44 %) / H (48 %)	Groupes religieux : F (76 %) / H (60 %) Comités : F (71 %) / H (52 %) Groupes communautaires : F (36 %) / H (56 %)
Structures de gestion de conflits entre migrants et autochtones	Oui : F (83 %) / H (78 %) Chefferie traditionnelle / autorités	Oui : F (82 %) / H (79 %) Chefferie traditionnelles / autorités

Bingerville	Migrants internationaux	Migrants internes
Qualité des relations entre migrants et autochtones	Bonnes : F (97 %) / H (89 %)	Bonnes : F (87 %) / H (90 %)
Conflits migrants / autochtones	Non : 99 %	
Participation des migrants aux événements communautaires avec les autochtones	Non : F (53 %) / H (52 %) Pas intéressés	Non : F (28 %) / H (54 %) Pas intéressés
Violences dans le cadre du travail	Non : (99 %)	
Représentation par un comité/une organisation	Oui : F (78 %) / H (65 %)	Oui : F (86 %) / H (47 %)
Mécanismes/lieux d'expression	Comités : 33 % Groupes Communautaires : 41 %	Comités : 33 % Groupes Communautaires : 28 %
Structures de gestion de conflits entre migrants et autochtones	Oui : F (69 %) / H (63 %) Chefferie traditionnelle / autorités	Oui : F (72 %) / H (54 %) Chefferie traditionnelles / autorités

Les relations entre migrants et autochtones sont qualifiées de bonnes à très bonnes en fonction des localités. La quasi-totalité des enquêtés mettent en avant l'absence de conflits entre ces catégories de la population.

Les données collectées auprès des travailleurs migrants internationaux comme internes montrent un bon niveau d'intégration, au regard de leur fréquence de participation aux événements communautaires organisés par les autochtones.

La grande majorité des travailleurs migrants enquêtés déclarent qu'il existe des organisations qui les représentent et au sein desquelles ils peuvent s'exprimer librement. Il s'agit principalement de comités, groupes religieux ou communautaires. Ils mentionnent également, en cas de besoin, l'existence de structures de gestion de conflits entre migrants et autochtones. La chefferie traditionnelle serait la première mobilisée en cas de problème pour une gestion du conflit la plus diplomatique possible puis les autorités locales pourraient être impliquées en cas de non-résolution du conflit, ce qui semble assez rare.

Ainsi, il existerait un bon voire très bon niveau **de cohésion sociale entre migrants internationaux, internes et autochtones** dans les zones d'Adiopodoumé, Anyama et Bingerville.

L'adaptation et l'atténuation sont les maîtres mots du projet MiTSA pour palier les effets des changements climatiques dans l'agriculture urbaine et périurbaine, et les travailleurs migrants en sont des acteurs clés. Leur implication dans le développement de solutions fondées sur la nature est déterminante pour la pérennisation de leur activité. © OIM 2023 / Mohamed Aly DIABATÉ



4. Conclusion et recommandations

La croissance rapide des zones à la périphérie d'Abidjan met incontestablement à rude épreuve les systèmes d'approvisionnement alimentaire urbains. L'agriculture tend à disparaître progressivement à Anyama, Adiopodoumé et Bingerville en raison de l'urbanisation galopante et de la pression démographique croissante. Face à ces défis, l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) apparaît comme une solution prometteuse. L'agriculture est un pilier important de l'économie ivoirienne représentant 22% du PIB en 2023 (Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique français, 2023) et reste un pourvoyeur d'emplois extrêmement important, avec 46% des actifs, et fait vivre les deux tiers de la population (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire français, 2019).

L'analyse satellitaire menée dans le Grand-Abidjan a permis d'identifier trois zones principales vulnérables à la pression démographique et aux changements climatiques. Les différentes études menées dans ces trois zones, à Adiopodoumé, Anyama et Bingerville, ont permis de constater une urbanisation rapide et une dégradation environnementale inquiétante. L'analyse agroéconomique a pu remarquer que ce phénomène qui réduit considérablement les zones agricoles disponibles contraint les producteurs à se tourner vers des terres marginales, avec un faible niveau de fertilité et souvent situées dans des zones sujettes aux inondations. La prise de conscience des contraintes climatiques et environnementales, le lien de cause à effet entre les changements climatiques et le rendement des cultures est rarement fait par les personnes interrogées dans le cadre de cette étude. De fait, les travailleurs agricoles disposent de peu de moyens pour faire face aux défis posés par le changement climatique.

Le profil migratoire a confirmé qu'un nombre conséquent d'emplois dans l'AUP sont occupés par des travailleurs migrants internationaux, principalement originaires du Burkina Faso et de manière plus marginale du Mali, mais également des migrants internes du nord et de l'ouest de la Côte d'Ivoire, originaires eux-mêmes de zones de plus en plus vulnérables aux changements climatiques. Plus encore, les vulnérabilités climatiques ne sont pas considérées comme étant une raison directe de la mobilité des migrants travaillant dans l'AUP à Abidjan. Les travailleurs migrants perçoivent ces vulnérabilités comme ayant un impact sur leur travail, ce qui les aurait incités à partir en raison de la diminution de leurs rendements et/ou de leurs revenus. Cela souligne la nécessité de réaliser des sensibilisations accrues sur ces questions auprès des agriculteurs eux-mêmes mais également auprès des autorités locales, ce qui pourrait contribuer à la réduction de l'impact environnemental de certaines pratiques de compensation, comme l'usage de produits chimiques.

Dans ce contexte de préservation des systèmes agricoles en milieu urbain et périurbain, les travailleurs migrants en provenance de la sous-région ou de l'intérieur du pays jouent un rôle de première importance. Les travailleurs migrants répondent à la forte demande en travailleurs agricoles et contribuent à équilibrer le marché de l'emploi dans ce secteur, en constituant la principale source de main-d'œuvre pour l'agriculture. En contribuant au maintien de ces activités, les travailleurs migrants favorisent également la vitalité économique locale en permettant la diversification des sources de revenus.

Face aux problématiques de l'urbanisation rapide, la pression démographique et la dégradation environnementale, l'agriculture urbaine et périurbaine est de plus en plus menacée. Pour maximiser son potentiel, il est impératif de renforcer les capacités des acteurs, de promouvoir des formes innovantes d'agriculture adaptées aux environnements urbains, et de prendre en compte les dynamiques sociales locales. En mettant en œuvre ces recommandations, il est possible de contribuer de manière significative à la création de systèmes alimentaires urbains plus résilients et durables pour l'avenir.

- Informer et sensibiliser les migrants travaillant dans l'AUP sur le lien existant entre changement climatique et impact sur les activités agricoles.
- Renforcer les capacités des travailleurs migrants, et notamment des femmes, qui semblent être particulièrement exposées à certaines vulnérabilités climatiques telles que les inondations, en termes de résilience face aux vulnérabilités climatiques à travers notamment des techniques innovantes et adaptées au contexte.
- Comprendre la relation diaspora/migrants afin d'identifier les rôles et l'influence de chacun en termes d'intermédiation liée au travail en vue d'une meilleure compréhension des mécanismes de recrutement.
- Approfondir l'analyse de données permettant de mettre en évidence les différentes situations de normalisation de l'exploitation par le travail telle que définie par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et identifier les potentielles causes.
- Appuyer l'analyse des vulnérabilités spécifiques aux femmes dans un contexte de migration d'accompagnement dont elles ne seraient pas décisionnaires et les mettre en perspective avec des contextes de migration autonome des femmes.
- Renforcer la compréhension de la participation des enfants aux travaux agricoles des parents, notamment à travers des phases d'observation permettant de mettre en évidence ou non des formes d'exploitation.
- Identifier le système de garde mis en place par les femmes migrantes travaillant dans l'AUP, pour les femmes ayant des enfants en bas âge et qui ne seraient pas encore en âge d'être scolarisés.

References

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire français (MASAF) (2019). [Côte d'Ivoire contexte agricole et relations internationales](#).

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique Français (MEFSINF) (2023). [Côte d'Ivoire, situation économique et financière](#).

Remote Sensing Solutions GmbH (2022). Analyse satellitaire des quatre zones d'Agricultures Urbaines et Périurbaines de la Côte d'Ivoire et du Sénégal portant sur leur évolution sur les deux dernières décennies et sur les principales vulnérabilités environnementales.



Organisation internationale pour les migrations
II Plateaux Vallon, 3ème tranche, Rue J 107, Lot 1605
Cocody 27 BP 739, Abidjan 27, Côte d'Ivoire
Pour toute information complémentaire :
Tél. : +225 22 52 82 00
Courriel : iomabidjan@iom.int • Site Web : www.iom.int